

Session Plénière des 9 et 10 novembre 2022

RAPPORT N° 22.04.03 Maintien du tarif de la « Fraction perçue en métropole sur les produits énergétiques autres que les gaz naturels et les charbons » TICPE Grenelle

Intervention de Régine FLAUNET

Monsieur le Président, chers collègues,

Comme l'année passée vous nous demandez de voter le maintien de la majoration Grenelle de la TICPE alors que le pouvoir d'achat reste de très loin la priorité des contribuables.

Le contexte géopolitique actuel, mené par la guerre en Ukraine et les sanctions occidentales prises contre la Russie, deuxième pays exportateur de pétrole but au monde, a conduit à une augmentation importante des cours et de l'offre du pétrole brut.

Dans cette conjoncture difficile pour les automobilistes il nous paraît important de souligner que vos recettes se trouvent de fait majorées compte tenu de l'inflation galopante, et du prix explosif des carburants, au détriment des automobilistes que l'on pressure toujours davantage.

C'est pourquoi faute d'une suppression pure et simple nous souhaitons au minimum que ne soit pas appliqué la majoration au plafond autorisé, comme cela a été le cas pour 2 autres régions au 1^{er} Janvier 2022.

Cette taxe sur les taxes impacte encore davantage les territoires ruraux faiblement pourvus d'infrastructures de transports collectifs, à plus forte raison depuis que les cours du pétrole sont en forte hausse.

Nous vous demandons Monsieur le Président de ne pas vous laisser prendre en otage par les membres de votre majorité prônant une écologie punitive dépourvue de fibre sociale.

La bataille de la transition énergétique passe par un changement de modèle de consommation global, et par la révision de l'aménagement du territoire, mais non par une asphyxie fiscale qui pénalise toujours plus les habitants de la ruralité et des périphéries qui sont tributaires de leur voiture pour aller travailler.

Au-delà des travailleurs, et faute d'une offre de transport en commun adaptée à nos territoires ruraux, bon nombre de contribuables restent contraints d'utiliser leur véhicule personnel que ce soient les personnes âgées comme les personnes à mobilité réduite, pour qui les trottinettes et autres vélos chers aux urbains sont inappropriés.

Le carburant pèse pour une très lourde part dans le budget des ménages qui continuent à circuler en voitures thermiques bien moins polluantes que l'on le veuille ou non que les voitures électriques dont les batteries au lithium sont fabriquées à l'autre bout de la planète et dont l'extraction est un procédé énergivore et gourmand en eau.

Ces quelques centimes de majoration sur chaque litre consommé sont autant d'euros qui avant la fin du mois mettent bon nombre de ménages dans une situation précaire, alors qu'une exonération totale est accordée aux transporteurs aériens et maritimes et que de nombreux secteurs comme le transport fluvial ou le transport public sont exonérés partiellement.

Une fois au pouvoir, Marine le Pen entend supprimer la TVA sur la TICPE afin de rendre du pouvoir d'achat aux Français.

Cette baisse, même symbolique serait en même temps un signal pour les professionnels de la distribution qui sont prêts à s'engager à réduire leurs marges au maximum si l'Etat et les Collectivités font un effort.

Nous ne pouvons pas être à la fois dans un objectif de baisse des taxes et approuver le maintien du tarif de la majoration Grenelle de la TICPE.

Nous voterons donc contre.

Je vous remercie de votre attention.

